



États financiers consolidés

Ville de Shediac

31 décembre 2019

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1, 2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	4
État consolidé de l'évolution de la dette nette	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers consolidés	7 - 16
Annexe 1: Tableau consolidé des revenus	17
Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses	18 - 22
Annexe 3: Tableau de présentation sectorielle	23
Annexe 4: Tableau des fonds de réserve	24
Annexe 5: Tableau de rapprochement de l'excédent de l'exercice	25
Annexe 6: Tableau des budgets de fonctionnement et capital comparé au budget selon le CCSP	26

À son Honneur le maire et aux membres du Conseil municipal

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Shediac au 31 décembre 2019 ainsi que les états consolidés des résultats, l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicative.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous les égards importants, l'image de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Shediac au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre affaire

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a demandé des informations additionnelles basé sur le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux daté du 16 décembre 2011. La Ville de Shediac a ajouté les notes 9, 10 et 11 ainsi que les annexes 5 et 6 aux états financiers consolidés afin de se conformer aux obligations.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada

permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Moncton, Canada
Le 27 avril 2020

Grant Thornton LLP

Comptables professionnels agréés

Ville de Shediac

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2019

2018

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 143 457 \$	6 599 708 \$
Sommes à recevoir (Note 3)	1 204 143	1 532 906
Escomptes non amorties d'obligations non garanties	134 152	133 866
	<u>5 481 752</u>	<u>8 266 480</u>

Passifs

Prêts bancaires (Note 4)	320 000	4 750 000
Fournisseurs et charges à payer (Note 5)	2 040 779	2 233 952
Dette à long terme (Note 6)	15 487 760	15 322 760
	<u>17 848 539</u>	<u>22 306 712</u>

Dette nette

(12 366 787) (14 040 232)

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles (Note 8)	45 720 057	45 894 012
Inventaire de fournitures	19 668	19 668
Charges payées d'avance	5 657	8 630
	<u>45 745 382</u>	<u>45 922 310</u>

Excédent accumulé

33 378 595 \$ 31 882 078 \$

Engagements (Note 12)

Au nom du Conseil



 Maire



 Trésorier

Ville de Shediac**État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé**

Exercice terminé le 31 décembre

2019**2018**

	CCSP (Budget) (Page 26)	Réel	Réel
Revenus			
Mandat d'imposition	10 183 166 \$	10 183 166 \$	9 779 743 \$
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial	646 898	660 981	756 515
Autres contributions et transferts gouvernementaux (Page 17)	977 681	1 102 452	727 055
Autres revenus de provenance interne (Page 17)	1 105 797	1 199 615	1 199 991
Services d'eau	1 612 277	1 661 713	1 618 075
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	25 000	500	18 795
Intérêt	<u>160 000</u>	<u>138 176</u>	<u>202 038</u>
	<u>14 710 819</u>	<u>14 946 603</u>	<u>14 302 212</u>
Dépenses (Pages 18-22)			
Services d'administration général	1 928 105	1 966 713	1 882 000
Services de protection	2 110 042	2 077 254	2 074 459
Services de transport	4 282 639	4 251 103	4 458 973
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme	1 765 923	1 707 063	1 587 188
Services récréatifs et culturels	2 698 625	2 693 231	2 537 713
Services d'eau	<u>817 085</u>	<u>754 722</u>	<u>794 800</u>
	<u>13 602 419</u>	<u>13 450 086</u>	<u>13 335 133</u>
Excédent annuel	<u>1 108 400 \$</u>	<u>1 496 517</u>	967 079
Excédent accumulé, début de l'exercice		<u>31 882 078</u>	<u>30 914 999</u>
Excédent accumulé, fin de l'exercice		<u>33 378 595 \$</u>	<u>31 882 078 \$</u>

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac

État consolidé de l'évolution de la dette nette

Exercice terminé le 31 décembre

Budget

2019

2018

Excédent annuel	1 108 400 \$	1 496 517 \$	967 079 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 669 000)	(2 843 629)	(5 345 073)
Produits sur disposition d'immobilisations corporelles	-	500	71 960
Amortissement d'immobilisations corporelles	3 017 584	3 017 584	2 939 525
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	(500)	(500)	(18 795)
	<u>(1 651 916)</u>	<u>173 955</u>	<u>(2 352 383)</u>
Changement aux charges payées d'avances	-	<u>2 973</u>	<u>385</u>
Diminution (augmentation) de la dette nette	(543 516)	1 673 445	(1 384 919)
Dette nette, début de l'exercice	<u>(14 040 232)</u>	<u>(14 040 232)</u>	<u>(12 655 313)</u>
Dette nette, fin de l'exercice	<u>(14 583 748) \$</u>	<u>(12 366 787) \$</u>	<u>(14 040 232) \$</u>

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre

2019

2018

Flux de trésorerie entrant (sortant) net reliés aux activités suivantes:

Activités de fonctionnement

Excédent annuel	1 496 517 \$	967 079 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement d'immobilisations corporelles	3 017 584	2 939 525
Gain sur vente d'immobilisations corporelles	(500)	(18 795)
Changements au fonds de roulement hors trésorerie:		
Changement aux sommes à recevoir	328 763	1 451 317
Changement aux fournisseurs et charges à payer	(193 173)	(2 215 388)
Changement aux charges payées d'avance	2 973	385
Changement aux escomptes d'obligations non garanties	(286)	(68 645)
Trésorerie nette provenant des activités de fonctionnement	<u>4 651 878</u>	<u>3 055 478</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 843 629)	(5 345 073)
Produits sur vente d'immobilisations corporelles	500	71 960
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement	<u>(2 843 129)</u>	<u>(5 273 113)</u>
Activités de financement		
Émission de la dette à long terme	1 400 000	7 385 000
Remboursement de la dette à long terme	(1 235 000)	(871 000)
Remboursement des prêts bancaires	(4 430 000)	(3 325 000)
Trésorerie nette provenant pour les activités de financement	<u>4 265 000</u>	<u>3 189 000</u>
(Diminution) augmentation de trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 456 251)	971 365
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice	<u>6 599 708</u>	<u>5 628 343</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice	<u>4 143 457 \$</u>	<u>6 599 708 \$</u>

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2019

1. La Corporation de la Ville de Shediac (la "Ville") est constituée et exploitée en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick.
-

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Corporation de la Ville de Shediac reposent sur les observations de la direction présentées conformément aux normes comptables des administrations municipales établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés. Les états financiers consolidés incluent les obligations d'information additionnelles requises par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick. La Ville a ajouté les notes 9, 10 et 11 ainsi que les annexes 5 et 6 afin de se conformer aux obligations.

La direction maintient un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable que des informations financières fiables sont produites. Les contrôles internes sont conçus afin de fournir une assurance raisonnable dont les actifs sont protégés, que les transactions sont autorisées correctement et enregistrées conformément à la législation et réglementation requise, et des informations financières fiables sont disponibles en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidés.

Les principaux aspects des conventions comptables adoptées par la Ville de Shediac sont les suivants :

a) **Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les changements à l'excédent accumulé et le changement à la situation financière de l'entité publiante. La Ville de Shediac comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires financières et des ressources de la Ville et qui sont la propriété de la Ville ou qui sont contrôlées par celle-ci.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

b) **Transferts gouvernementaux**

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts sont reconnus comme revenus différés lorsque les stipulations du transfert n'ont pas été respectées et le revenu est reconnu lorsque les stipulations sont réglées.

c) **Actifs non financiers**

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour dégager tout passif existant et ils sont conservés pour utilisation dans la prestation de services. Ils ont des durées de vie utiles allant au-delà de l'exercice courant et leur vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution des actifs non financiers au cours de l'exercice ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représentent l'évolution de l'actif financier net consolidé pour l'exercice.

d) **Constatation des revenus**

Les revenus fiscaux représentent des cotisations annuelles administrées et perçues par la province du Nouveau-Brunswick au nom de toutes les municipalités du Nouveau-Brunswick pour les services municipaux. Ils sont enregistrés comme mandat d'évaluation lorsque les fonds sont reçus à la Ville.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2019

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

d) Constatation des revenus (suite)

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme revenus dans la période où le transfert est autorisé, les critères d'admissibilité, le cas échéant, ont été remplis par la ville, et une estimation raisonnable du montant à recevoir peut être faite.

Les commissions et les frais de licences et permis et services d'eau sont enregistrés sur la base des droits constatés et comptabilisés comme acquis qui est généralement lorsque les services sont fournis ou les installations sont utilisées.

Les autres revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et le recouvrement est raisonnablement assuré.

e) i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût moins la valeur résiduelle des immobilisations corporelles est amortie selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations, comme suit :

Type d'actif	Années
Immeubles et améliorations locatives	20-40 ans
Véhicules et équipement	5-20 ans
Matériel et logiciel informatique	5-10 ans
Aménagement de terrains	5-20 ans
Routes, rues, trottoirs et caniveaux	10-60 ans
Immeubles du réseau d'eau et améliorations locatives	30 ans
Systèmes d'eau	20-60 ans

ii) Actifs sous construction

Les actifs sous construction ne sont pas amortis avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif.

f) Inventaires de matériaux et fournitures

Les inventaires de matériaux et fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes et ils sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur réalisable nette.

g) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements à court terme qui peuvent être convertis en des sommes monétaires connues et qui sont assujettis à un risque minime de changement de valeur.

h) Dette à long terme

La dette à long terme est comptabilisée net des soldes des fonds d'amortissement. Les frais de service de la dette, y compris le capital et l'intérêt, sont débités au revenu actuel dans la période où ils ont lieu.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2019

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

i) **Avantages sociaux futurs**

La Ville permet le paiement aux employés d'une portion des congés de maladie acquis lors de leur retraite ou démission. Le coût de ces avantages est déterminé de façon actuarielle selon la durée de service et la meilleure estimation de l'âge de retraite et des augmentations de salaire futures prévues. L'obligation relative à ces régimes d'avantages est comptabilisée selon les avantages prévus à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour gagner les avantages futurs. La Ville permet également aux employés l'accumulation des congés de maladie inutilisés qui ne peuvent être acquis mais qui peuvent être utilisés pendant leur période d'emploi. La Ville a conclu que le solde n'était pas significatif, donc il n'a pas été comptabilisé.

j) **Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 11 décembre 2018 et le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux a approuvé le budget de fonctionnement général le 4 janvier 2019, le budget de capital a été approuvé par le conseil le 26 novembre 2018.

k) **Réserves et fonds**

Certaines sommes approuvées par le Conseil sont mises de côté dans des réserves et des fonds de réserve à des fins de fonctionnement et de capital futurs. Les transferts entre les réserves et les fonds de réserve sont comptabilisés comme un ajustement dans l'excédent accumulé. L'Annexe 4 « Tableau des fonds de réserve » aux états financiers consolidés est inclus pour présenter les soldes des fonds de réserve comme renseignements complémentaires.

i. **Fonds de fonctionnement**

Les fonds de fonctionnement sont établis pour les activités générales et d'eau de la Ville. Les fonds de fonctionnement sont utilisés pour comptabiliser les coûts associés aux services municipaux fournis par la Ville.

ii. **Fonds de capital**

Les fonds de capital sont établis pour les dépenses capitales générales et d'eau. Les fonds de capital rendent compte du coût d'acquisition des diverses immobilisations et du financement de ces immobilisations, y compris la dette reliée.

iii. **Fonds de réserve**

En vertu de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick, le conseil peut établir des réserves pour chacun des fonds énumérés ci-dessus.

l) **Information sectorielle**

La Ville de Shediac est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Dans les rapports préparés pour la direction, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et communiquées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les sections suivantes :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2019

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

l) Information sectorielle (suite)

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes et des rues, de l'éclairage des rues, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme

Cette section est responsable pour la collecte et l'élimination des déchets, la planification et le zonage, le développement communautaire, le tourisme et autres services municipaux de développement et promotion.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles, y compris la piscine, l'aréna, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau

Cette section est responsable de l'approvisionnement de services d'eau, y compris l'entretien et le fonctionnement des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

m) Passif au titre des sites contaminés

Des sites contaminés sont le résultat de la contamination introduite dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une substance chimique, organique ou radioactive ou d'un organisme vivant qui dépasse la norme environnementale. Le passif est enregistré net des recouvrements prévus. Un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé quand un site n'est pas en production et que les critères suivants sont rencontrés :

- il existe une norme environnementale;
- la contamination dépasse la norme environnementale;
- la Ville :
 - est directement responsable,
 - accepte la responsabilité;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif est enregistré lorsque la direction estime les coûts d'après assainissement qui inclut les activités au titre du fonctionnement, de la maintenance et de la surveillance qui sont partie intégrante de la stratégie d'assainissement pour un site contaminé.

n) Utilisation des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et des hypothèses qui ont une conséquence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les secteurs pouvant faire l'objet d'un niveau d'estimation plus élevé incluent la provision pour avantages futurs des employés, l'évaluation des immobilisations obtenues à titre gratuit, l'évaluation du passif éventuel et la provision pour mauvaises créances.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2019

3. Sommes à recevoir	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Comptes débiteurs	157 220 \$	778 160 \$
Recevables – eau	510 962	434 142
Recevables – capital	501 286	183 136
Taxe de vente à recevoir	<u>34 675</u>	<u>137 468</u>
	<u>1 204 143 \$</u>	<u>1 532 906 \$</u>

4. Prêts bancaires

Les prêts bancaires représentent un financement temporaire pour les dépenses en capital et seront remplacés par des émissions d'obligations non garanties. Le taux d'intérêt sur ces prêts bancaires est le taux préférentiel.

5. Fournisseurs et charges à payer	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Fournisseurs et charges à payer	960 077 \$	885 372 \$
Comptes à payer - capital	643 980	930 714
Obligations d'avantages sociaux (Note 7)	384 709	367 472
Intérêts courus sur dette à long terme	<u>52 013</u>	<u>50 394</u>
	<u>2 040 779 \$</u>	<u>2 233 952 \$</u>

Ville de Shediac
Notes aux états financiers consolidés
31 décembre 2019

6. Dette à long terme	<u>2019</u>	<u>2018</u>
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
Obligations non garanties:		
BA21 0,95%-5%, dû 2019	-	71 000 \$
BC16 1,5%-4,55%, dû 2020	61 000	121 000
BG22 1,65%-3,8%, dû 2027	951 000	1 082 000
BH28 1,35%-3,8%, dû 2022	93 000	122 000
BI23 1,35%-4%, dû 2023	386 000	476 000
BK15 1,15%-4,15%, dû 2029	836 000	924 000
BM21 ,95% - 3,5%, dû 2030	915 000	987 000
BN23 1,05% - 3,9%, dû 2030	306 000	330 000
BO25 1,45% - 3,75%, dû 2031	1 509 000	1 624 000
BP22 1,2% - 3,8%, dû 2031	908 000	983 000
BC17 1,5%-4,55%, dû 2020	15 000	30 000
BH29 1,35%-3,8%, dû 2022	71 000	94 000
BI24 1,35%-4%, dû 2023	103 000	127 000
BO26 1,45%-3,75%, dû 2031	264 000	283 000
BQ22 1,20%-3,55%, dû 2032	488 000	539 000
BT20 2,10%-3,7%, dû 2038	7 037 000	7 385 000
BV19 2,00%-3,35%, due 2029	1 400 000	-
	<u>15 343 000</u>	<u>15 178 000</u>
<u>608402 NB Ltd.</u>		
Emprunt, 0%, remboursable d'après l'entente, basé sur le développement	<u>144 760</u>	<u>144 760</u>
	<u>15 487 760 \$</u>	<u>15 322 760 \$</u>

Les remboursements du capital requis au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2020	1 316 000 \$	2023	1 176 000 \$
2021	1 272 000	2024	1 083 000
2022	1 300 000		

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les obligations non garanties et toute la dette à long terme a été approuvée par décret de l'Assemblée législative provinciale. Au 31 décembre 2019, la Ville a l'autorisation d'emprunter un montant additionnel de 5 725 000 \$.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2019

7. Autres passifs postérieurs à l'emploi

Conformément aux conventions collectives applicables, la Ville de Shediac fournit à divers groupes d'employés la capacité d'accumuler des congés de maladie qui sont payables soit à la retraite ou à la démission.

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Obligations d'avantages sociaux:		
Avantages acquis	416 020 \$	401 983 \$
Pertes actuarielles non amorties	<u>(31 311)</u>	<u>(34 511)</u>
Obligation au titre des avantages accumulés	<u>384 709</u> \$	<u>367 472</u> \$
Obligation au titre des avantages accumulés	384 709 \$	367 472 \$
Moins montant capitalisé	<u>(384 709)</u>	<u>(367 472)</u>
Avantages acquis à être financés par les revenus futurs	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$
Dépenses relatives aux avantages sociaux de l'exercice	<u>45 100</u> \$	<u>45 100</u> \$

Les avantages acquis représentent le passif de la Ville pour les avantages futurs des employés, y compris les congés de maladie accumulés et les paiements forfaitaires de retraite lors de l'année de retraite ou de démission qui sont des obligations contractuelles devant être payées à un employé peu importe son emploi continu.

La méthode actuarielle utilisée était la méthode d'avantages prévus proportionnels à la durée d'emploi pour calculer l'obligation au titre des avantages accumulés. L'évaluation reposait sur diverses hypothèses concernant des événements futurs tels que les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et les retraites. Les hypothèses utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Ville.

Les plus importantes hypothèses de l'évaluation sont les suivantes :

- l'augmentation annuelle des salaires de 2% en 2018, 2019 et 2020, 2,5% en 2021 et 3% par après;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des avantages accumulés est de 3,07% ;
- l'âge de la retraite est de 60 ans ;
- l'excédent estimatif d'utilisation des congés de maladie varie selon l'âge.

Les congés de maladie sont un avantage non capitalisé. Les avantages sont payés à partir des revenus généraux à mesure qu'ils deviennent exigibles.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2019

8. Immobilisations corporelles

	Immobilisations générales					Immobilisations d'eau					
	Terrains	Immeubles améliorations locatives	Véhicules équipement et entretien	Matériel logiciel et informatique	Aménagement des terrains	Routes, rues, tranchées, caniveaux	Terrains	Immeuble - Eau améliorations locatives	Systèmes d'eau	2019	2018
Coût											
Coût d'ouverture	2 856 881 \$	12 354 107 \$	5 299 203 \$	186 631 \$	4 737 485 \$	37 704 616 \$	76 681 \$	1 069 512 \$	11 613 157 \$	75 898 273 \$	70 829 286 \$
Acquisitions	-	26 865	222 157	-	215 563	1 581 046	-	-	797 998	2 843 629	5 345 073
Cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	276 086
Coût de clôture	2 856 881	12 380 972	5 521 360	186 631	4 953 048	39 285 662	76 681	1 069 512	12 411 155	78 741 902	75 998 273
Amortissement cumulé											
Amortissement cumulé d'ouverture	-	3 286 925	2 355 278	186 631	1 705 668	17 540 977	-	745 387	4 182 395	30 004 261	27 287 657
Amortissement	-	408 994	341 787	-	348 289	1 538 415	-	28 906	351 193	3 017 584	2 839 525
Cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	222 921
Amortissement cumulé de clôture	-	3 695 919	2 697 065	186 631	2 053 957	19 079 392	-	774 293	4 533 588	33 021 845	30 004 261
Valeur comptable nett de l'actif	2 856 881 \$	8 685 053 \$	2 823 295 \$	- \$	2 899 091 \$	20 206 270 \$	76 681 \$	295 219 \$	7 877 567 \$	45 720 057 \$	45 994 012 \$

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2019

9. Conformité aux emprunts à court terme

Emprunt pour le fonctionnement

Tel que prescrit dans la *Loi sur les Municipalités*, les emprunts utilisés pour financer les opérations du fonds général sont limités à 4% du budget de fonctionnement de la Ville. Les emprunts utilisés pour financer les services d'eau sont limités à 50% du budget de fonctionnement de l'exercice. En 2019, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter-fonds

Le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés dans l'exercice suivant, à moins que l'emprunt soit pour un projet d'investissement. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

10. Excédent/déficit au fonds d'eau

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents/déficits au fonds d'eau soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant : le solde de l'excédent/déficit à la fin de l'exercice est le suivant :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
2019 excédent	162 588 \$	-
2018 excédent	135 640	135 640
2017 excédent	-	141 309
	<u>298 228 \$</u>	<u>276 949 \$</u>

11. Frais de distribution d'eau

Les frais de distribution d'eau portés au débit par la Ville pour la protection contre les incendies respectent les limites autorisées en vertu du règlement 81-195 de la *Loi sur les municipalités* selon le pourcentage applicable des dépenses du système d'eau basé sur la population.

12. Engagements

La Ville s'est engagée par baux jusqu'en 2022 pour la location d'équipement et d'espace de bureau. Le solde de ces engagements en vertu de ces baux, exclusion faite des clauses d'indexation et de l'impôt foncier, s'établit à 471 366 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2020	234 258 \$	2022	2 850 \$
2021	234 258		

13. Plan de pension

La Ville maintient un plan de pension à contribution définies pour ses employés à temps plein. Les contributions faites par la Ville au plan de pension pour 2019 totalisent 146 381 \$ (2018 - 144 959 \$).

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2019

14. Événements subséquents à la fin de l'année

Depuis le 31 décembre 2019, les événements relatifs au COVID-19 ont eu un impact significatif sur les économies locales tout autour de la planète. Dans une multitude de pays, y compris le Canada, des organisations sont forcées de cesser ou de modifier des opérations pour des périodes indéterminées. La Ville a déterminé que ces événements sont sans ajustements aux états financiers. La durée et l'impact du COVID-19, ainsi que l'efficacité des réponses du gouvernement et des banques centrales reste incertaine en ce moment. Il n'est pas possible d'estimer de façon fiable la durée et l'impact de ces événements, ainsi que l'impact que ceux-ci pourraient avoir sur les états financiers des périodes fiscales futures. Au 27 avril 2020, la Ville a modifié ses opérations, mais reste en opérations en ce qui concerne les services essentiels aux habitants de la région.

Ville de Shediac**Annexe 1: Tableau consolidé des revenus**

Exercice se terminant le 31 décembre

	2019	2019	2018
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Autres contributions et transferts gouvernementaux			
Gouvernement provincial	31 000 \$	155 771 \$	117 550 \$
Programme de la taxe sur l'essence	910 176	910 176	446 369
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	36 505	36 505	163 136
	<u>977 681 \$</u>	<u>1 102 452 \$</u>	<u>727 055 \$</u>
Autres revenus de provenance interne			
Services d'incendie	351 897 \$	351 897 \$	335 000
Services récréatifs	39 000	97 257	52 982
Aréna	250 100	261 739	251 109
Centre multifonctionnel	170 000	174 426	142 875
Licences et permis	1 000	1 159	737
Permis de construction	100 000	84 443	153 427
Entretien des routes	53 000	53 333	53 333
Loyer	41 800	41 821	41 741
Affectation pour espace vert	-	8 720	7 600
Divers	99 000	124 820	161 187
	<u>1 105 797 \$</u>	<u>1 199 615 \$</u>	<u>1 199 991 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses

Exercice se terminant le 31 décembre

	2019	2019	2018
	Budget	Réel	Réel
Services d'administration générale			
Services législatifs			
Maire	19 800 \$	20 193 \$	15 985 \$
Maire - autres	18 000	18 000	14 031
Conseillers	75 700	77 862	74 071
Conseillers - autres	55 400	50 529	36 200
Colloques sur le développement	25 000	21 829	19 568
Autres	24 000	27 290	21 293
	<u>217 900</u>	<u>215 703</u>	<u>181 148</u>
Services administratifs			
Salaires et avantages sociaux	689 365	702 303	665 209
Frais de déplacement – Directeur général	15 000	14 152	14 672
Immeuble - loyer et entretien	308 000	302 926	302 926
Location d'équipement	5 500	5 299	5 299
Télécommunication	25 000	25 192	23 592
Vérification externe	31 000	28 131	36 845
Frais légaux et autres honoraires professionnels	50 000	36 715	37 636
Systèmes informatiques	50 000	50 511	36 259
Publicité et promotion	7 000	11 230	6 476
Projet Branding	-	40 000	41 065
Frais d'association	18 000	17 670	17 425
Frais de bureau et de poste	37 000	34 573	32 776
Frais d'évaluation	132 340	132 340	127 049
Traduction simultanée	9 000	9 353	7 141
	<u>1 377 205</u>	<u>1 410 395</u>	<u>1 354 370</u>
Autres services d'administration générale			
Assurance responsabilité civile	67 100	60 977	74 439
Subvention	111 400	100 566	120 135
Arrêté municipal	68 000	87 196	67 507
Ressources humaines	48 200	49 171	42 385
Impôts fonciers	8 500	8 745	8 257
Escomptes d'obligations	9 800	9 807	6 102
Frais bancaires	20 000	18 923	16 670
Mauvaises créances	-	5 230	9 736
	<u>333 000</u>	<u>340 615</u>	<u>345 231</u>
Amortissement	-	-	1 251
	<u>1 928 105 \$</u>	<u>1 966 713 \$</u>	<u>1 882 000 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

	2019	2019	2018
	Budget	Réel	Réel
Services de protection			
Police			
Contrat	1 376 203 \$	1 376 203 \$	1 367 459 \$
Divers	8 220	8 406	8 060
	<u>1 384 423</u>	<u>1 384 609</u>	<u>1 375 519</u>
Incendie			
Véhicules	31 700	26 598	32 595
Association des pompiers	32 700	32 700	32 700
Honoraires	112 201	113 716	111 618
Équipement anti-incendie	86 600	79 359	70 042
Vaccins	1 000	-	-
Vêtement	23 000	18 755	19 430
Frais de déplacement	4 500	1 054	3 740
Prévention des incendies	3 300	2 264	2 322
Salaires et avantages sociaux	148 872	136 431	147 578
Avertisseurs d'incendie	23 500	24 620	30 114
Commission des accidents du travail et assurance groupe	28 000	29 322	26 134
Formation	9 100	8 187	11 222
Divers	8 100	5 766	8 451
Immeuble – entretien et réparation	55 300	55 497	52 956
	<u>567 873</u>	<u>534 269</u>	<u>548 902</u>
Autres services de protection			
Contrôle des animaux nuisibles	27 000	28 233	26 764
Programme de mesures d'urgence	3 000	2 535	2 535
	<u>30 000</u>	<u>30 768</u>	<u>29 299</u>
Intérêt sur les obligations	<u>22 957</u>	<u>22 819</u>	<u>15 951</u>
Amortissement	<u>104 789</u>	<u>104 789</u>	<u>104 788</u>
	<u>2 110 042 \$</u>	<u>2 077 254 \$</u>	<u>2 074 459 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre	2019	2019	2018
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services de transport			
Services communs			
Salaires et avantages sociaux	915 908 \$	807 207 \$	820 455 \$
Heures supplémentaires	125 000	130 339	145 283
Fournitures générales			
Essence et huile	75 000	80 869	78 751
Entretien et réparation	110 000	104 302	119 215
Assurances et immatriculation	22 000	20 312	25 351
Atelier, chantier et immeuble			
Entretien et réparation	37 000	42 141	123 329
Chauffage et éclairage	34 000	34 090	34 676
Taxes municipales, égout et assurance	62 600	61 593	60 641
Services de communication	7 500	7 152	7 123
Services d'ingénierie	51 000	60 658	82 182
	<u>1 440 008</u>	<u>1 348 663</u>	<u>1 497 006</u>
Transport routier			
Routes et rues	219 500	307 335	362 014
Enlèvement de la neige et de la glace	94 000	119 515	96 600
Éclairage des rues	168 000	170 414	164 634
Services relatifs à la circulation	60 000	73 925	56 682
	<u>541 500</u>	<u>671 189</u>	<u>679 930</u>
Intérêt			
Intérêt sur emprunt à court terme	90 000	22 304	186 777
Intérêt sur les obligations	362 578	360 394	283 258
	<u>452 578</u>	<u>382 698</u>	<u>470 035</u>
Amortissement	1 848 553	1 848 553	1 812 002
	<u>4 282 639 \$</u>	<u>4 251 103 \$</u>	<u>4 458 973 \$</u>
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme			
Services d'hygiène environnementale			
Collecte des ordures	220 700 \$	266 224 \$	226 262 \$
Destruction des déchets solides CDSWA	127 546	127 546	133 551
	<u>348 246</u>	<u>393 770</u>	<u>359 813</u>
Services d'urbanisme			
Urbanisme	227 038	227 085	220 948
Développement économique	419 321	338 841	241 271
Salaires et avantages sociaux	273 561	263 814	254 726
Tourisme et développement municipal	426 357	414 443	438 591
Maison Pascal Poirier	34 700	30 935	33 880
Ancienne gare	36 700	38 175	37 959
	<u>1 417 677</u>	<u>1 313 293</u>	<u>1 227 375</u>
	<u>1 765 923 \$</u>	<u>1 707 063 \$</u>	<u>1 587 188 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre	2019	2019	2018
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services récréatifs et culturels			
Aréna			
Salaires et avantages sociaux	173 155 \$	173 666 \$	140 191 \$
Immeubles			
Impôts fonciers et assurance	9 800	8 982	8 799
Électricité	118 400	122 325	118 644
Entretien général	82 000	126 680	71 055
	<u>383 355</u>	<u>431 653</u>	<u>338 689</u>
Parcs et terrains de jeux			
Salaires et avantages sociaux	104 880	126 162	91 238
Consultants	30 000	26 415	53 065
Entretien d'équipement	42 300	39 415	42 413
Entretien – parcs et terrains de jeux	172 320	87 886	166 255
Immeuble – entretien et réparation	4 700	2 194	4 050
	<u>354 200</u>	<u>282 072</u>	<u>357 021</u>
Services communautaires			
Salaires et avantages sociaux	229 074	219 686	224 415
Centre multifonctionnel	457 908	451 635	433 678
Conventions	9 000	6 646	4 193
Publicité et promotion	40 500	35 072	77 806
Activités	88 600	82 307	82 314
Événements spéciaux	376 006	424 600	284 322
	<u>1 201 088</u>	<u>1 219 946</u>	<u>1 106 728</u>
Bibliothèque	31 500	31 345	30 677
Intérêt			
Intérêt sur les obligations	44 339	44 072	51 827
Amortissement	684 143	684 143	652 771
	<u>2 698 625 \$</u>	<u>2 693 231 \$</u>	<u>2 537 713 \$</u>

Ville de Shediac**Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)**

Exercice se terminant le 31 décembre	2019	2019	2018
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services d'eau			
Électricité	97 000 \$	96 205 \$	89 817 \$
Amortissement	380 099	380 099	368 713
Entretien et réparations	112 500	128 196	104 468
Intérêt sur dette à long terme	25 886	46 925	28 362
Escomptes d'émission	1 200	1 139	1 120
Intérêt sur emprunt à court terme	50 000	37 049	44 310
Services d'ingénierie	20 000	28 144	24 482
Divers	32 000	30 368	38 336
Échantillon d'eau potable	15 000	17 023	14 195
Assurance	23 400	15 903	13 090
Mauvaises créances (recouvrement)	60 000	(26 329)	67 907
	<u>817 085 \$</u>	<u>754 722 \$</u>	<u>794 800 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 3: Tableau de présentation sectorielle

31 décembre 2019

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène environnementale et urbanisme	Récréatif et culturel	Services d'eau	2019 Consolidé	2018 Consolidé
Revenus								
Mandat d'impôt foncier*	4 213 051	1 725 768	1 336 129	1 557 012	1 351 206	-	10 183 166	9 779 743
Autres revenus de provenance interne	124 365	353 056	53 333	84 442	575 244	9 175	1 199 615	1 199 991
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial*	273 466	112 018	86 727	101 064	87 706	-	660 981	756 515
Gain sur disposition d'immobilisation corporelles	-	-	-	-	500	-	500	18 795
Autres contributions et transferts gouvernementaux	40 000	-	970 112	63 975	28 365	-	1 102 452	727 055
Frais aux usagers - eau	-	-	-	-	-	1 661 713	1 661 713	1 618 075
Intérêt	31 893	-	-	-	-	106 283	138 176	202 038
	4 682 775	2 190 842	2 446 301	1 806 493	2 043 021	1 777 171	14 946 603	14 302 212
Dépenses								
Salaires et avantages	800 359	281 757	934 126	396 043	729 164	-	3 141 449	3 026 374
Biens et services	1 166 354	1 667 889	1 085 726	1 311 020	1 235 852	290 649	6 757 490	6 758 749
Amortissement	-	104 789	1 848 553	-	684 143	380 099	3 017 584	2 939 525
Intérêt	-	22 819	382 698	-	44 072	83 974	533 563	610 485
	1 966 713	2 077 254	4 251 103	1 707 063	2 693 231	754 722	13 450 086	12 335 133
Excédent de l'exercice	2 716 062	113 588	(1 804 802)	99 430	(650 210)	1 022 449	1 496 517	967 079

*Le mandat d'impôt foncier et les transferts inconditionnels du gouvernement provincial ont été alloués en fonction des dépenses prévues au budget.

Ville de Shédiac
Annexe 4: Tableau des fonds de réserve
 31 décembre 2019

	Fonctionnement général Réserve	Capital général Réserve	Eau fonctionnement Réserve	Eau capital Réserve	2019 Total	2018 Total
Excédent accumulé, début de l'exercice	566 356 \$	913 034 \$	91 141 \$	541 939 \$	2 112 470 \$	2 894 659 \$
Transferts au/du Fonds de fonctionnement d'eau et Fonds de fonctionnement général						
Affectation du Fonds de fonctionnement général	39 600	100 000	-	-	139 600	160 000
Affectation au Fonds d'eau capital	-	-	2 800	800 000	802 800	(1 000 000)
Affectation du Fonds de fonctionnement d'eau	39 600	100 000	2 800	800 000	942 400	(840 000)
Intérêt	12 296	19 597	1 978	12 546	46 417	50 211
Affectation pour espace verte	-	8 720	-	-	8 720	7 600
	12 296	28 317	1 978	12 546	55 137	57 811
Excédent (déficit) de l'exercice	51 896	128 317	4 778	812 546	997 537	(782 189)
Excédent accumulé, fin de l'exercice	618 252 \$	1 041 351 \$	95 919 \$	1 354 485 \$	3 110 007 \$	2 112 470 \$

Ville de Shediac

Annexe 5: Tableau de rapprochement de l'excédent de l'exercice

31 décembre 2019

	Fonction- nement général	Capital général	Réserve Fonction- nement général	Réserve Capital général	Fonction- nement Eau	Capital Eau	Réserve Fonction- nement Eau	Réserve Capital Eau	2019 Total tous les fonds
Excédent (déficit) de l'exercice 2019. ¹	379 179 \$	2 955 690 \$	51 896 \$	128 317 \$	162 588 \$	261 445 \$	4 778 \$	812 546 \$	4 756 439 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) de l'exercice pour le financement requis									
Excédent de l'avant dernier exercice	(101 029)	-	-	-	(141 309)	-	-	-	(242 338)
Remboursement du capital de la dette à long terme - général	1 103 000	(1 103 000)	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement du capital de la dette à long terme - eau	-	-	-	-	132 000	(132 000)	-	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(2 637 485)	-	-	-	(380 099)	-	-	(3 017 584)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	(500)	-	-	-	-	-	-	-	(500)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	500	-	-	-	-	-	-	500
Dépenses en immobilisations payées par les fonds de fonctionnement	906 009	(906 009)	-	-	153 589	(153 589)	-	-	-
Total des ajustements à l'excédent de l'exercice 2019	1 907 480	(4 645 994)	-	-	144 280	(665 688)	-	-	(3 269 922)
Excédent de l'exercice 2019 d'après les exigences du CCSP	2 286 659 \$	(1 690 304) \$	51 896 \$	128 317 \$	306 868 \$	(404 243) \$	4 778 \$	812 546 \$	1 496 517 \$

¹ L'excédent de l'exercice inclut tous les transferts interfonds

Ville de Shediac

Annexe 6: Tableau des budgets de fonctionnement et capital comparé au budget selon le CCSP

31 décembre 2019

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement eau	Budget Capital	Répartition d'intérêt	Amortissement et ajustements	Transferts	2019 Total
Revenus							
Province du Nouveau-Brunswick:							
Mandat d'imposition	10 183 166 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	10 183 166 \$
Subvention inconditionnelle	646 898	-	-	-	-	-	646 898
Autres revenus de provenance interne	1 093 797	12 000	-	-	-	-	1 105 797
Autres contributions et transferts gouvernementaux	31 000	-	946 681	-	-	-	977 681
Tarifs d'eau	-	1 612 277	-	-	-	-	1 612 277
Recouvrement du fonctionnement eau	507 500	-	-	-	(507 500)	-	-
Approvisionnement en eau pour la protection contre les incendies	-	205 000	-	-	(205 000)	-	-
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	25 000	-	-	-	-	-	25 000
Intérêt	101 029	160 000	-	-	-	-	160 000
Excédent de l'avant dernier exercice	141 309	-	-	-	(242 338)	-	-
	<u>12 588 390</u>	<u>2 130 586</u>	<u>946 681</u>	-	<u>(954 838)</u>	-	<u>14 710 819</u>
Dépenses							
Services d'administration générale	1 928 105	-	-	-	-	-	1 928 105
Services de protection	2 187 296	-	-	22 957	104 789	-	2 110 042
Services de transport	1 981 508	-	-	452 578	1 848 553	(205 000)	4 282 639
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme	1 765 923	-	-	-	-	-	1 765 923
Services récréatifs et culturels	1 970 143	-	-	44 339	684 143	-	2 698 625
Eau	-	361 100	-	75 886	380 099	-	817 085
Services financiers							
Remboursement de la dette à long terme	1 103 000	132 000	-	-	-	(1 235 000)	-
Intérêt	519 874	75 886	-	(595 760)	-	-	-
Transfert du fonds de fonctionnement général	1 132 541	-	-	-	-	(1 132 541)	-
Transfert au fonds de fonctionnement général	-	507 500	-	-	-	(507 500)	-
Transfert du fonds de fonctionnement d'eau	-	834 000	-	-	-	(834 000)	-
Transfert au fonds de réserve capital général	-	-	-	-	-	-	-
Transfert au fonds de réserve eau capital	-	220 100	-	-	-	(220 100)	-
	<u>12 588 390</u>	<u>2 130 586</u>	-	-	<u>3 017 584</u>	<u>(4 134 141)</u>	<u>13 602 419</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	- \$	- \$	946 681 \$	- \$	(3 017 584) \$	3 179 303 \$	1 108 400 \$